International Monsanto Tribunal

Amsterdam, le 30 juin 2017

Bonjour,

Quand une multinationale comme Monsanto enfreint pendant des décennies les droits de l'homme, acquiert des politiciens, décrédibilise la recherche indépendante, installe des positions monopolistiques dans des secteurs comme la nourriture ou la semence, empoisonne des milliers de personnes et échappe aux poursuites judicaires par des institutions juridiques existantes, que faire?

Une réponse est venue de la société civile, qui a pris l'initiative de créer un Tribunal International. Le 15 et le 16 octobre 2016 à la Haye, cinq juges actifs et renommés provenant de différents continents ont entendu quelques 30 victimes et experts venant de partout dans le monde pour dresser une liste des contraventions et crimes commis par cette société transnationale.

Six mois plus tard, le 18 avril 2017, ces juges présentaient à la Haye un avis juridique faisant autorité. Monsanto a violé le droit existant dans tous les six domaines analysés. Le Monsanto Tribunal propose l'introduction de l'ECOCIDE dans la juridiction internationale pour faire disparaître l'asymétrie dangereuse existante entre les droits et les obligations des multinationales.

Le 18 avril - un premier pas est fait - nos prochaines étapes

1. L'avis consultatif de 60 pages, qui représentera un instrument juridique important aux yeux de milliers d'avocats et de procureurs dans le monde pour poursuivre des crimes similaires, doit être diffusé le plus largement possible dans les milieux juridiques, dont les agences des Nations Unies, les organisations environnementales et les gouvernements. Par ailleurs, les tribunaux de certains pays envisagent d'entendre individuellement des juges du Tribunal car ils évaluent la possibilité d'incorporer le crime d'écocide dans leur législation nationale. De la même manière, des délibérations sont en cours pour interpeller l'ONU afin d'étendre le Statut de Rome de la Cour pénale internationale pour y inclure le crime d'écocide.

2. La documentation très complète issue des audiences du Tribunal Monsanto sera utilisée pur une étude mondiale pour évaluer les dégâts environnementaux causés par Monsanto au cours des 60 dernières années. Les dommages à long-terme sur la santé et la nature seront particulièrement pris en considération. Cette étude collective sera réalisée sous la supervision d'économistes de renom. Les experts estiment déjà que la somme des dommages pourrait dépasser de loin le prix de la fusion avec Bayer. Cette étude servira de base pour lancer de nouveaux recours collectifs contre Monsanto. Werner Baumann attend-il que ses actionnaires, en plus du prix d'achat élevé de Monsanto, consentent à réaliser des provisions de l'ordre de plusieurs dizaines, voire de centaines de milliards pour faire face aux réparations ? L'achat de Monsanto pourrait bien devenir un cheval de Troie pour Bayer. La fusion Bayer-Monsanto ne sera pas aussi facile que celle d'Union Carbide et de Dowchemical après la catastrophe de Bhopal en 1984, pour laquelle les victimes et leurs proches attendent toujours réparation.

3. Enfin, plusieurs témoins du Tribunal Monsanto ont exprimé leur intention de lancer de vraies poursuites contre Monsanto. Si cela arrive, ces témoins attendent un soutien logistique, politique et financier de notre part. Nous nous étions engagés depuis le début de cette initiative à aider les témoins après le Tribunal dans leurs actions en justice contre Monsanto, et nous tiendrons bien sûr nos promesses.

Toutes ces actions coûtent beaucoup d'argent, même si la plupart d'entre nous sont bénévoles. Nous devons effectuer des dépenses pour imprimer et envoyer les conclusions des juges, traduire des documents, téléphoner, nous rendre à des conférences, faire appel à des experts, coordonner des réunions etc. Nous ne pouvons

Cordialement

René Lehnherr, comité d'organisation Tribunal Monsanto, www.monsanto-tribunal.org

Stichting/Foundation Monsanto Tribunal

Marnixkade 111 H

NL-1015 ZL Amsterdam

Tel.: ++31-6 28 45 17 62

www.monsanto-tribunal.org

stichting@monsanto-tribunal.org

Triodos Bank: NL48 TRIO 0390 9546 67